

**Zeitschrift:** L'instruction publique en Suisse : annuaire

**Band:** 30/1939 (1939)

**Artikel:** Valais

**Autor:** Mangisch, Maurice

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-112666>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prévue par la loi du 12 octobre 1936. Dans les écoles masculines ou mixtes comprenant une ou plusieurs années de la IV à la VIII, une institutrice, même si elle a été nommée avant, doit laisser la place à un instituteur. Il en est de même pour les institutrices mariées qui enseignent dans la même commune que leur mari.

A propos de la *pléthora du corps enseignant*, dont on a tant parlé ces dernières années et dont on s'est trop préoccupé, il faut dire que les conditions sont devenues tout à fait normales depuis l'adoption de la loi du 20 janvier 1930 réservant aux Ecoles normales publiques la préparation des futurs instituteurs et institutrices. La même loi a prolongé de deux à trois années la durée des cours dans les Ecoles normales. Il résulte d'une statistique publiée dans notre dernier compte-rendu que pendant 11 ans — de 1928 à 1938 — 359 personnes ont obtenu le brevet d'instituteur ou d'institutrice, tandis que dans la même période 295 ont obtenu une place dans l'enseignement : il y aurait donc une moyenne de 6 par an qui restent à disposition pour les remplacements provisoires. Cette moyenne descend à 3 par an si on limite la comparaison aux 6 dernières années (1933-1938), car on y trouve 172 brevets d'enseignant et 154 nominations.

Il nous reste enfin à signaler le *projet de construction de la Bibliothèque cantonale à Lugano*, qui est arrivé à sa réalisation. Le devis est d'environ 400 000 fr. Les travaux vont commencer, l'édifice sera terminé pour le printemps et ouvrira ses portes à la fin de l'année prochaine. Jusqu'ici la bibliothèque, qui contient plus de 100 000 volumes, avait son siège dans le « palazzo degli studi », où elle occupait une bonne partie de la place qui doit être réservée aux écoles.

Augusto-Ugo TARABORI.

### Valais.

Le *Congrès annuel du Groupe romand de l'Association suisse en faveur des enfants difficiles* s'est tenu à Sion, les 11 et 12 novembre 1938, sous la présidence de M. Murdter, chef du Service vaudois de l'enfance, à Lausanne. Il coïncidait avec la fondation d'une *Section valaisanne pour les infirmes et les anormaux*, qui dispose d'un service d'assistance sociale complet à Monthey.

Les cours s'ouvrent par une conférence de M<sup>me</sup> Laure Dupraz : *Les enfants difficiles et nous, un problème d'éducation*. D'emblée, le problème est situé dans ses données exactes : « On n'est pas un enfant difficile quand on est laissé à soi seul, on devient un

enfant difficile dès qu'on entre en relation avec autrui ». Et voilà posée une vaste question d'éducation, voire d'éducation réciproque, au sens large du mot. Car « interrogeons nos souvenirs : nos élèves, les enfants qui nous étaient confiés, n'ont-ils pas, eux aussi, fait notre éducation ? Ne nous ont-ils pas appris à vivre ? »

Après une analyse de la nature, des causes, des symptômes de l'enfance difficile, l'aimable conférencière en vient aux remèdes empruntés, la plupart, au scoutisme, l'incomparable institution de Baden-Powell, formatrice de l'homme, du chrétien, du patriote. Par une longue patience, l'éducateur doit gagner la confiance de l'enfant, afin de le bien connaître, lui et son milieu, et de découvrir, même dans le pire caractère, 5 % de bien qu'il s'agira de développer jusqu'à la proportion de 80 ou 90 %.

Quelle joie, pour le petit loup, de fleurir de la première « badge » la manche de son uniforme ! Quelle gamme aussi que celle des badges ! Badge d'observateur, badge de collectionneur, de menuisier, de tisserand, d'artiste, de travailleur domestique, de secouriste, de guide, etc. Pourquoi, dès lors, par une ingénue transposition, ne pas créer, dans l'œuvre éducatrice, des badges de bonne humeur, de complaisance, de dessinateur, de lecteur, même d'écrivain ? Stimulons l'amour-propre des enfants, donnons-leur confiance en eux-mêmes, récoltons des réussites en partant du goût qu'ils vouent à certains travaux, pour les intéresser à leur développement moral.

L'organisation par patrouilles, par dizaines permet aussi d'utiliser la propension de certains enfants à s'occuper des autres, de leur donner des responsabilités à leur taille, de créer cet esprit de famille, au sein de la grande nature, en plein air, sous le ciel bleu. « Nous ne sommes pas un patronage, nous sommes une école des bois. Par delà les cheminées, il y a les étoiles, et la gloire du soleil couchant domine le toit du cinéma. »

Plus que partout, auprès de l'enfant difficile, sachons nous mettre à sa place, « devenir l'autre ». Soyons plutôt des chercheurs d'or que des semeurs de bons principes, à pleines mains et à tous les vents.

En vrai technicien de l'*Hygiène mentale*, M. le Dr Repond nous entretient du mouvement scientifique et pratique, né en Amérique peu d'années avant la grande guerre, et qui traversa l'Atlantique avec les armées américaines, se répandit d'abord en France, puis en Belgique, en Angleterre et en Suisse. L'hygiène mentale apporte aux enfants anormaux, nerveux ou difficiles un secours précieux, méconnu encore dans certains milieux, en butte à des préjugés stupides.

De l'avis du grand spécialiste, « l'enfant difficile est avant tout un symptôme de notre temps, il est le résultat de la crise moderne, de la névrose de la civilisation actuelle, du détraquement contemporain des esprits, des cœurs et des caractères. Je n'ai pas ici à faire le procès de la culture moderne qui présente des aspects magnifiques, mais il faut reconnaître que cette civilisation appuyée avant tout sur les découvertes techniques et mécaniques, sur le progrès intellectuel, n'a pas réussi à faire progresser dans la même mesure la mentalité générale pas plus que les caractères. Au contraire, elle n'a réussi qu'à les mettre en péril par son matérialisme total, ses suggestions collectives primaires, son culte et son apologie de la violence, son encens prodigé à la jeunesse brutale et ignorante, aux dépens de toutes les valeurs spirituelles proposées autrefois comme idéal. Bref, il s'agit d'un malaise extraordinaire de notre civilisation, dû à cette dissociation de plus en plus profonde entre le cœur primitif et l'intelligence adulte de l'humanité moderne. »

L'enfant difficile qui est le produit d'une ambiance déséquilibrée, anormale, violente ou vicieuse, se guérit en changeant de milieu, avec d'autres méthodes d'éducation et des influences bienfaisantes. Mais, indépendamment du milieu, des cas résultent aussi d'anomalies personnelles, de névroses, d'instincts dissociaux, de sentiments d'infériorité, de jalouse, etc. La psychanalyse forme la base des traitements psychiques dans lesquels le Service médico-pédagogique valaisan enregistre des résultats fort encourageants.

Dans sa causerie intitulée : *Ces enfants terribles*, M. Murdter insiste sur le rôle primordial de la famille dans la tâche de l'éducation.

« On ne répétera jamais assez que la cellule de la société, c'est la famille. Si la famille n'existe pas ; si les parents qui la construisent ne sont pas conscients des devoirs qui leur incombent ; si, malgré les charges, parfois lourdes c'est vrai, l'esprit d'amour, de charité, de bienveillance et de confiance n'est pas le pilier du foyer, il manquera toujours à l'enfant la base même de sa formation, les conditions élémentaires pour le préparer à son rôle d'adulte. L'avenir de l'enfant dépend de la valeur morale et éducative de la famille. »

M. le Dr Bergier, parlant des *petits épileptiques*, montre les prodromes d'une attaque de haut mal, le processus effrayant de la crise, le petit mal avec vertiges, absences, secousses ou autres équivalents. Cette affection provient de causes diverses : héritérité, alcoolisme, maladies mentales des ascendants, maladies d'enfance, etc. Les petits épileptiques sont orgueilleux, suscep-

tibles, impulsifs, excitables au plus haut degré, affectifs à l'excès. De très grands hommes, d'ailleurs, étaient épileptiques : l'empereur César, Mahomet, Jean-Jacques Rousseau, même Napoléon. « Et nous ne savons pas si parmi les grands de ce monde actuel, il n'y en a pas un ou plusieurs qui sont atteints de ce mal. » La connaissance de l'hérédité et du caractère du malade guidera le maître, et le déterminera souvent à faire visiter l'enfant par un médecin spécialiste, neurologue ou psychiatre.

Pour terminer, M. le Dr Christoffel, de Bâle, dans un long exposé, établit que la *prévention et le traitement de l'énurésie sont purement affaire d'éducation*.

Le corps enseignant participa très nombreux au Congrès de l'enfance difficile, qui fut honoré de la présence de M. le conseiller d'Etat Pitteloud, chef de l'Instruction publique, et d'autres personnalités politiques et pédagogiques, au nombre desquelles M. Louis Jaccard, notre distingué rédacteur. Pour mieux graver ses riches enseignements dans l'esprit des maîtres, et surtout à l'intention des absents, l'*Ecole primaire* publia in extenso les cinq conférences dont nous venons de donner un bref aperçu.

Par décision du Département, ce journal est devenu l'*organe officiel du personnel enseignant du Valais romand*, avec obligation de s'y abonner. Il possède un nouveau rédacteur en la personne de M. l'instituteur Cl. Bérard, à Sierre, qui recueillit la plume de M. Louis Delaloye, démissionnaire. Ce dernier mérite la reconnaissance des maîtres pour l'excellente tenue donnée à notre revue pédagogique. C'est peut-être avec quelque hésitation que M. Bérard a repris une tâche rendue difficile par certaines discordances... Aussi déclare-t-il, dans son « Premier contact » :

« ... Les attaques personnelles ne seront pas admises, les polémiques devront se dérouler sous le signe de la courtoisie. Nos correspondants voudront bien comprendre que nous aurions mauvaise grâce d'exiger de nos élèves le respect qui nous est dû, si nous sommes les premiers à prendre à l'endroit de nos chefs un ton inconvenant. Il est permis de poser des revendications, d'exiger le respect de ses droits acquis, mais il faut le faire en un langage empreint de dignité, sinon l'on se déconsidère même aux yeux de ses amis. »

Puissent, un jour, avec la dernière trace d'amertume, s'évanouir toutes les difficultés, tous les discords ! Et que, dans un esprit fraternel, une vaste fédération s'institue, groupant la Société valaisanne d'éducation, la Société des institutrices du Valais romand et les associations parallèles du Haut-Valais ! Au sein

de cette Union puissante prendraient naissance les comités et les commissions nécessaires à l'étude des problèmes, à la défense des intérêts culturels, économiques et moraux des écoles et des maîtres valaisans. Une association rivée au pain matériel, une autre n'embrassant que les problèmes pédagogiques sombre-raient, la première dans un matérialisme grossier, et la seconde dans la désaffection générale. N'allons point dissocier ce que Dieu a si bien harmonisé dans l'humaine créature : la matière et l'esprit, l'âme et le corps. Au lieu d'une œuvre de vie, nous accomplirions une œuvre de mort.

A l'actualité culmine l'*éducation nationale*. Par ses directives du 24 février 1939 concernant *la défense spirituelle du pays*, M. le conseiller d'Etat Pitteloud attire l'attention des maîtres sur les dangers qui menacent l'esprit suisse et l'indépendance nationale, sur les moyens d'y parer et sur le rôle insigne de l'école dans la formation patriotique des jeunes. Il y a en chacun de nous un « patriotisme-sentiment » instinctif, qui fait que nous aimons le pays qui nous a vus naître et les personnes avec lesquelles nous avons vécu. Mais ce patriotisme, surtout dans les temps troublés que nous vivons, ne suffit pas ; s'il faut toucher le cœur, il s'agit aussi d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté. Le patriotisme est une vertu, et comme toute vertu morale, elle suppose une force de caractère qui ne se puise pas seulement dans un sentiment instinctif. Dans son remarquable message à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération, le Conseil fédéral s'exprime ainsi :

« L'instruction civique n'est pas tout. Il ne suffit pas de donner à la jeunesse de bonnes notions d'histoire, de géographie et de droit constitutionnel. Plus que la science importe la conscience. Il faut, par conséquent, instituer une éducation nationale au sens le plus large. Ce n'est pas en créant une nouvelle matière d'enseignement qu'on y parviendra. L'idée d'éducation nationale doit inspirer tout notre système scolaire. De même que le sel et le levain se mêlent à la pâte pour faire le pain, de même le principe de l'éducation nationale doit pénétrer l'enseignement de toutes les matières et orner notre jeunesse de ces vertus civiques que sont l'amour du prochain, l'amour du pays, le sentiment de la responsabilité envers la patrie, la volonté de se sacrifier au besoin pour l'indépendance de la Suisse, celle de subordonner ses intérêts personnels au bien de la communauté. »

Et M. Pitteloud de montrer comment toutes les branches de l'enseignement primaire peuvent et doivent contribuer à la formation patriotique.

Ce problème n'a d'ailleurs pas échappé à l'enseignement secondaire, grâce à M. le recteur P. Evêquoz, du Collège cantonal de Sion, qui nous pria de présenter à la Conférence plénière des maîtres un *rapport sur l'éducation nationale au collège*. Paru sous forme d'un tiré à part de l'Ecole primaire, notre exposé comprend les chapitres suivants : 1. Hier et aujourd'hui ; 2. Conditions premières, et 3. Fondement du patriotisme ; 4. De l'enthousiasme ; 5. La matière nationale ; 6. Les autres matières ; 7. Milieu, matériel, organisations de jeunesse ; 8. Pour conclure.

L'étude des langues nationales est un puissant moyen de formation patriotique, car elle facilite et développe les relations entre Confédérés. M. Pitteloud l'a reconnu en instituant *les cours d'allemand* dans le Valais romand, et *ceux de français* dans le Haut-Valais. Cette initiative poursuit également des fins utilitaires, permettant aux élèves qui ne bénéficient pas de l'enseignement moyen ou commercial d'accroître leurs connaissances, et par là leurs chances d'occuper de meilleures places. Elle fournit des occasions de travail au personnel enseignant encore atteint par le chômage. Occasions bienvenues, moins peut-être pour la modeste rémunération que pour le réconfort moral qu'elles procurent. Il en est de même du *stage des jeunes instituteurs*, qui a fonctionné pour la première fois en Valais. Félicitons M. le chef du Département pour ses heureuses innovations. Son cœur paternel, ému de la grande pitié des sans-travail, a su trouver les moyens de leur venir en aide !

Le départ en masse des bonnes allemandes a mis à l'ordre du jour la formation d'un personnel domestique indigène, qui puisse recueillir les millions disponibles par cet exode que nous sommes loin de regretter. D'autre part, la lutte contre la tuberculose doit répandre chez nous de meilleures habitudes d'hygiène et d'alimentation. Trop de mets nourrissants et savoureux manquent à la table familiale parce que nos ménagères ne savent pas assez utiliser les produits de notre agriculture. Que d'erreurs encore, de négligences et de préjugés tenaces dans les soins du premier âge et l'éducation de l'enfance ! La santé, la paix, le bonheur du foyer dépendent beaucoup des vertus et des capacités ménagères de la femme. L'enseignement ménager ne date pas d'hier, mais il n'a pas progressé, en raison des nécessités de l'heure. Il faut, à tout prix, en assurer la diffusion et, ici encore, M. Pitteloud ne compte ni son talent ni ses peines.

L'Ecole normale valaisanne a formé beaucoup d'institutrices primaires, mais point de maîtresses ménagères, faute d'une section appropriée. Les rares institutrices désireuses d'acquérir

cette formation devaient étudier dans d'autres cantons. La lacune est comblée : une *Section ménagère* s'est ouverte en mai dernier. Elle vivra et prospérera.

Le 13 avril, l'Ecole normale de Sion abritait l'*Assemblée générale de la Société des institutrices du Valais romand*, accourues plus nombreuses que jamais, sous la présidence de l'infatigable M<sup>me</sup> Carraux. Du rapport de cette dernière, signalons les requêtes au Département pour la formation de maîtresses ménagères, celles en faveur des institutrices mariées, d'une représentation de la S. I. V. R. dans le Comité de la Caisse de retraite et de l'admission à cette Caisse des institutrices des écoles ménagères. Elles furent pour la plupart couronnées de succès.

M. le directeur Dottrens, de l'Ecole expérimentale du Mail, fit une magnifique conférence sur les *Nouvelles méthodes d'écriture*. Il intéressa vivement un auditoire des plus sympathiques, opéra de nombreuses conversions à l'écriture script, plus facile, plus naturelle, plus moderne, plus esthétique que l'écriture anglaise.

« Faites écrire droit, conseillait déjà un illustre écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle. Corps droit devant le papier droit. Ecriture droite, verticale, arrondie. C'est la meilleure, la plus lisible, la plus courante, celle qui ne fatigue pas. C'est l'ancienne écriture française que l'anglaise nous a gâtée avec ses formes souvent anguleuses et sèches, dont il est presque impossible de nous corriger quand on nous l'a enseignée de bonne heure. »

L'aimable Genevois n'aura pas entrepris en vain son pèlerinage printanier à la capitale valaisanne ; son enseignement n'est pas resté sans écho, et ne sera pas sans lendemain. Nombreux sont ceux qui désirent essayer la nouvelle méthode et, si les essais sont concluants, pourquoi n'acquerrait-elle pas le droit de cité en « Rhodanie » ?

Cette belle journée se termina par la remise du diplôme de membre d'honneur, vrai chef-d'œuvre de M<sup>me</sup> Mady Renaud, aux anciennes institutrices qui ont quitté l'enseignement, après trente ans de noble labeur et d'inlassable dévouement. Et ce fut ainsi non seulement la fête de l'esprit, mais celle du cœur, du souvenir, de la douce reconnaissance !

A six jours d'intervalle, le 19 avril 1939, se réunissait à Martigny l'*Assemblée générale de la Société valaisanne d'éducation*. Présidée par M. P. Thomas, elle entendit une conférence de M. Repond sur l'Hygiène mentale, puis liquida une partie admi-

nistrative assez ardue, au cours de laquelle furent votés, à une forte majorité, les nouveaux statuts de l'Association.

Malgré ses alarmes et son incertitude, 1938-39 marque une période des plus fécondes pour l'Instruction publique valaisanne.

D<sup>r</sup> MANGISCH.

## Vaud.

La chronique de 1938 a renseigné les lecteurs de l'Annuaire sur les mesures prises en vue de remédier à la pléthore des instituteurs qui, depuis quelques années, sévit dans le canton.

Le *stage* des jeunes instituteurs auprès et sous la direction de collègues expérimentés qui avait été organisé en automne 1937 et avait obtenu un franc succès, a été renouvelé pendant l'hiver 1938-39. MM. les inspecteurs de l'enseignement primaire ont continué à suivre de près cette initiation des jeunes à l'art pédagogique. Les stagiaires ont dû faire chaque jour une préparation sérieuse et soignée des leçons qu'ils avaient à donner sous la surveillance de leurs aînés dans l'enseignement. Leurs cahiers et fiches ont été examinés par les inspecteurs scolaires. Après chaque école, un entretien avait lieu entre le stagiaire et le titulaire de la classe, entretien au cours duquel étaient échangées les remarques et impressions sur le travail qui venait d'être fait en classe. Entretiens féconds, non pas seulement pour le stagiaire, mais aussi pour le maître de classe, qui, dans le contact avec un candidat frais émoulu de l'école normale, se sentait dans l'obligation de reviser ses méthodes et de se préparer à fond pour être à même de répondre aux diverses questions qui lui étaient posées.

Le Département de l'instruction publique rend un hommage de vive reconnaissance à ces instituteurs qui, de façon absolument désintéressée, se sont adonnés avec autant de cœur que d'intelligence au perfectionnement professionnel de leurs jeunes collègues. Des 30 instituteurs qui ont subi les périodes de stage de ces deux derniers hivers, 12 sont devenus titulaires d'un poste dans le canton. Leurs collègues, moins favorisés, ont été appelés pour assurer des remplacements de plus ou moins longue durée. L'on a pu constater alors les heureux effets du temps d'essai auquel ils avaient été soumis en vue de leur perfectionnement professionnel.

Des renseignements seront donnés dans une prochaine chronique sur les mesures envisagées par le Département de l'instruction publique au sujet d'un recrutement plus rationnel des can-